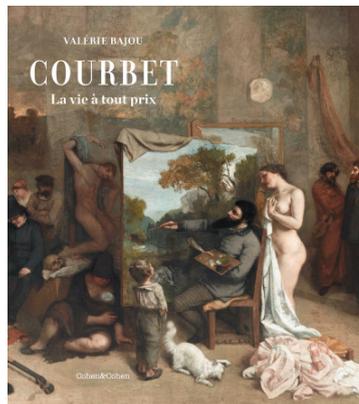




**Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2020 décerné à  
*Courbet. La vie à tout prix*  
de Valérie Bajou, Editions Cohen&Cohen**



**Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2020 est décerné à l'ouvrage *Courbet. La vie à tout prix* de Valérie Bajou publié aux éditions Cohen&Cohen.**

Créé en 2002, le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. D'un montant de 10.000 euros, le Prix est réparti depuis 2016 entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est entièrement financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la Société « Parfums Salvador Dali » que l'Académie remercie pour sa générosité.

**Valérie Bajou signe ici une monographie de référence sur la vie et l'œuvre du peintre, incluant les dernières découvertes ainsi que les œuvres récemment restaurées. Elle s'est attachée à tracer un portrait tout en nuance de l'artiste qui sut si bien se mettre en scène, manier le scandale et la provocation tout en préservant paradoxalement une vie solitaire et secrète.**

Deux cents ans après la naissance du peintre, l'œuvre de Gustave Courbet ne laisse personne indifférent : ses toiles engendrent l'adhésion ou l'aversion. Ou plutôt la personnalité de l'artiste suscite encore des réactions passionnées : pour certains, il est toujours le rebelle des autoportraits de jeunesse et l'artiste scandaleux, relatant l'histoire d'Ornans ou celle de sa vie parisienne avec la grandeur des peintures d'histoire. Courbet a nié les hiérarchies académiques, il a brouillé les genres, transformant son pays natal en une matière, une substance, une odeur, un souvenir, une émotion : un univers entier. Parce qu'il ne sut pas séparer l'art de sa personnalité, Courbet a caché ses souffrances par celles des plus misérables et sa vulnérabilité par des provocations. L'extraordinaire naît du frisson devant la réalité. C'est pourquoi sa sensibilité est mesure de toute grandeur. Car l'artiste a manifesté une insolence tout au long de sa carrière, repoussant avec une apparente spontanéité le convenu, le coutumier, l'habituel, sachant jouer des mécanismes de la peinture officielle pour les détourner à son profit, avec une puissance et une conviction qui s'imposent aujourd'hui à l'égal des plus grands maîtres.

D'abord conservateur au musée d'Orsay puis au musée Fabre de Montpellier, Valérie Bajou est conservatrice au château de Versailles pour la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle. Auteur d'une thèse sur Fantin-Latour, elle a publié en 1993 une monographie sur Frédéric Bazille, un livre sur Eugène Carrière en 1998, une monographie, *Monsieur Ingres* en 1999, et, en 2002, l'inventaire après décès du peintre Antoine Jean Gros. Spécialiste de la peinture française du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a participé à plusieurs expositions dans ce domaine ; elle enseigne également à l'École du Louvre.

### Composition du jury

- Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président du jury
- François-Xavier de Sambucy de Sorgue, président d'honneur du Cercle Montherlant, co-président du jury
- Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française
- Roselyne Bachelot-Narquin
- Francis Baillet, président du Cercle Montherlant
- Dominique Bona, de l'Académie française
- Patrick de Carolis, de l'Académie des beaux-arts
- Olivier Dassault, artiste
- Adrien Goetz, de l'Académie des beaux-arts
- Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la Société « Parfums Salvador Dali »
- Dina Kawar, ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil de sécurité
- Nathalie Obadia, galeriste
- Maryvonne Pinault, mécène et collectionneur
- Edwart Vignot, historien d'art

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire. Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

---

Hermine Videau  
Responsable du service  
de la communication et des prix  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier  
Chargée des relations avec la presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr